



Commune de BAGNOLS-SUR-CEZE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Règlement Local de Publicité (R.L.P.)

Par arrêté n° 2020-09-551 en date du 9 septembre 2020, le Maire de Bagnols-sur-Cèze a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Règlement Local de Publicité.

A cet effet, Monsieur Jean-Louis BLANC a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête se déroule aux services techniques de la mairie, 53 avenue de l'Hermitage en Z.A. de Berret, depuis le mardi 29 septembre 2020 et jusqu'au mercredi 14 octobre 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de règlement local de publicité pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé aux services techniques de la mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur par voie postale : Mairie de Bagnols-sur-Cèze – Commissaire Enquêteur RLP – BP 45160 – 30205 BAGNOLS-SUR-CEZE Cedex et/ou électronique : enquete-publique-urba@bagnols-surceze.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public aux services techniques de la mairie le mardi 29 septembre 2020 de 8h00 à 11h00, le vendredi 9 octobre 2020 de 13h30 à 16h30 et le mercredi 14 octobre 2020 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la mairie à l'issue de l'enquête pendant un an.



Maître FRANÇOIS GILLES
Avocat

14 Boulevard Louis Blanc 30100 ALES
TEL 04 66 52 43 22

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT

COMMUNE DE NERS (Gard)
2 RUE DES JEUX DE BOULES

Une maison à usage d'habitation en R+2
avec une cave

édifiée sur une parcelle de terre cadastrée SECTION B n°108
d'une contenance cadastrale de 30ca

SUR LA MISE A PRIX DE 17 000 €
OUTRE LES CHARGES

Adjudication fixée :

LE MARDI 10 NOVEMBRE 2020 à 14H00

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'ALES
Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice
3 Place Henri Barbusse 30100 ALES

Visite des lieux : le MARDI 27/10/2020 de 11H00 à 12H00 par
la SCP Vincent MOMBELLET & Eric VILLEFRANQUE,
Huissier de Justice à NIMES (Gard) - Tél. 04 66 67 29 17

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de ALES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALES et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdvocats.fr & www.encheresjudiciaires.com).

Il sera procédé à la requête de **CRE-DIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 331 400 718,80 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 19 Rue des Capucines 75001 PARIS, agissant poursuivants et diligenciers de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour **Avocat Postulant** Monsieur François GILLES, Avocat au Barreau d'ALES – 14 Bld Louis Blanc 30100 ALES et pour Avocat plaidant la SCPA rd avocats & associés, Avocats au Barreau de NIMES, dont le siège est 16, rue des Greffes 30000 NIMES

A la vente aux enchères d'un maison à usage d'habitation en R+2 avec une cave éditée sur une parcelle de terre cadastrée SECTION B N°108 d'une contenance cadastrale de 30ca

Cet immeuble consiste en une maison comprenant :

En rez-de-chaussée : Un WC, un hall, une buanderie

Au 1er Etage : Séjour/cuisine, Pièce/salle d'eau

Au 2ème Etage : 2 chambres

Chauffage : Par convecteurs
Superficie habitable totale : environ 52,84 m².

Occupation : LIBRE



COMMUNE DE LE GRAU DU ROI
AVIS

Relance de la phase de concertation relative à
l'évaluation environnementale de la
Déclaration de Projet valant mise en compatibilité
du PLU sur l'ilot test de l'éco-quartier des Pins
Au titre de l'article L 121-6 du Code de l'Environnement

Conformément à L.121-17-I du code de l'Environnement, la commune, maître d'ouvrage du projet d'aménagement de l'ilot test, a décidé d'organiser une concertation préalable selon les conditions fixées au L. 121-16 du même code.

Cette phase de concertation environnementale a permis au public de formuler ses observations pendant une durée d'un mois. Par délibération du 2 octobre 2019, le conseil municipal a tiré le bilan de cette phase de concertation initiale qui s'est déroulée du 19 août au 20 septembre 2019.

Afin de soumettre à la concertation du public le projet actualisé par les études réalisées depuis et l'avis de l'autorité environnementale dans son avis du 7 novembre 2019, Monsieur le Maire propose au conseil municipal **d'ouvrir une phase de concertation complémentaire d'une durée de seize jours, du 07 octobre au 22 octobre 2020.**

Cette relance de la concertation sera l'occasion de verser au dossier de concertation, l'étude d'impact actualisée notamment pour prendre en compte les observations des personnes publiques associées.

Les modalités de la concertation seront :

- La mise à disposition du public par le service Administration Générale en Mairie, 1 place de la Libération, du dossier de concertation et ses annexes, aux heures habituelles d'ouverture avec un registre afin de permettre au public de consigner ses observations.

- La mise en consultation du projet sur le site internet de la commune <http://www.ville-legrauduroi.fr> avec création d'une boîte dédiée pour consigner les observations, lien : dp.ilottest@ville-legrauduroi.fr

Le bilan de cette concertation sera rendu public par délibération du Conseil Municipal. Il indiquera les mesures mises en place pour répondre aux remarques et propositions résultant de cette concertation de la population.



BROQUERE - de CLERCQ - COMTE
MAZEL - GUIRAUDOU - DEMOUGIN

Avocats à la Cour d'Appel de NIMES

Arche Bötti – Parc Georges Besse

116 Allée Norbert Wiener 30035 NIMES CEDEX 1

Tél : 04.66.76.39.20 – Fax 04.66.76.39.21

<http://akcio-avocats.com>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN SEUL LOT

NIMES

Copropriété « Serre Paradis »
88 Rue Elie Gré

Appartement au 2ème étage

Section DE n° 174 pour 01ha 11a 10ca

Lot 157 : Appart. type III

Lot 129 : cave

MISE A PRIX : 45.000 €

Outre les charges

VENTE fixée devant le

JUGE DE L'EXECUTION près le

TRIBUNAL JUDICIAIRE de NIMES

Palais de Justice – Boulevard des Arènes

Le 12 NOVEMBRE 2020 à 9H.

Visite assurée par la SCP PRONER - OTT,
Huissier de Justice, sur place le :
27 octobre 2020 de 9h à 10h30

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de NIMES et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou d'une caution bancaire de 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € -

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NIMES, Bd des Arènes, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente, ci-dessus mentionné

ou en ligne sur : <http://akcio-avocats.com/espace.htm>

Certifié exact MC Dejax